



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/018

**OBJET : TARIFS 2020 – LOCAUX A DESTINATION  
ÉCONOMIQUE**

**Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44**

**Nombre de Conseillers présents : 36**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 39**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 18 février 2020**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 18 février 2020**

**Le 25 février de l'année deux mille  
vingt à 18h30**

à Martillac – Technopole Montesquieu

Le Conseil Communautaire de la  
Communauté de Communes de Montesquieu,  
légalement convoqué, s'est réuni sous la  
présidence de Christian TAMARELLE.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. CLAVERIE
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		EYL Muriel	P	
LAGARDE Valérie	P		FOURNIER Catherine	P	
BLANQUE Thierry	P		LABASTHE Anne-Marie	P	
CANADA Béatrice	P		MOUCLIER Jean-François	P	
BALAYE Philippe	P		POLSTER Monique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		LACOSTE Benoit	A	
GACHET Christian	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
ROUSSELOT Nathalie	P		GERARD Laure	P	
DURAND Félicie	P		CHEVALIER Bernard	P	
LARRUE Dominique	E	M. CONSTANT	HEINTZ Jean-Marc	P	
BETES Françoise	P		BORDELAIS Jean-François	A	
DE MONTESQUIEU Alexandre	E		DEBACHY Maryse	P	
MARTINEZ Corinne	P		KESLER Jean	A	
OHRENSSTEIN-DUFRANC Sylvie	A				
AULANIER Benoist	P				

Le conseil communautaire nomme Mme BOURGADE, secrétaire de séance.  
Le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019 est adopté à l'unanimité.

**\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent**



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/018

**OBJET : TARIFS 2020 – LOCAUX A DESTINATION  
ÉCONOMIQUE**

**Vu** les statuts de la CCM et notamment son article 3-1-1 sur les actions de développement économique,  
**Vu** le procès-verbal de mise à disposition du Centre de Ressources du Site Montesquieu par le Département de la Gironde,  
**Vu** les délibérations successives depuis 2007 fixant les tarifs du Centre de Ressources,  
**Vu** la délibération 2019/179 du 9 décembre 2019 modifiant les tarifs du Centre de Ressources pour l'année 2020,  
**Considérant** l'avis favorable du bureau,

## EXPOSE

Depuis la reprise de la gestion du Centre de Ressources du Site Montesquieu par la Communauté de Communes de Montesquieu le 1er avril 2007, la CCM dans le cadre de sa compétence développement économique propose des locaux à usage de bureau et de laboratoire aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises désireuses de créer et de développer leur activité sur le territoire.

Les tarifs de location de ces locaux sont progressifs et permettent aux porteurs de projets et aux entreprises de bénéficier d'un parcours résidentiel.

L'objectif est de mettre en place un cercle vertueux : le porteur de projet vient s'implanter en incubation (1 an) / pépinière (4 ans), puis suit une phase transitoire en hôtel d'entreprise, au sein d'un des bâtiments de la CCM et enfin l'entreprise dûment accompagnée va s'installer sur le site technopolitain ou sur le reste du territoire de la CCM.

Il convient de voter les tarifs pour l'année 2020, en complément de la délibération 2019/179 pour une mise à jour des tarifs relatifs à l'offre proposée des services numériques et de télécommunications répondant aux besoins des entreprises.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

- Vote les tarifs 2020 ci-annexés,
- Précise que les recettes afférentes seront inscrites au budget principal,
- Mandate Monsieur le Président pour mener toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait à Martillac, le 25 février 2020

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***

# ANNEXE : TARIFS 2020 Locaux à destination économique

## 1 – Redevance d'occupation des bureaux et des laboratoires

Désignation	Euro HT	Unité de tarification
<b>Tarifs espace de Co-Working</b>		
Poste de travail en espace partagé	10,00 €	par jour
	180,00 €	par mois
Poste de travail en espace partagé à tarif réduit : Réduction de 50% pour les étudiants et les demandeurs d'emplois	5,00 €	par jour
	90,00 €	par mois
<b>Tarifs incubation (agrément incubateur / pépinière)</b>		
	<b>Bureau individuel</b>	<b>Bureau partagé</b>
Bureaux	27,00 € /m <sup>2</sup> /an	50.00 € HT / mois Avec accès internet
Laboratoire	32,00 € /m <sup>2</sup> /an	
<b>Tarifs Pépinière (Entreprises en création – Agrément Pépinière)</b>		
Redevance bureau 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	27,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	45,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 3 <sup>ème</sup> année (12 mois)	63,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureau 4 <sup>ème</sup> année (11 mois)	74,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	32,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	47,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 3 <sup>ème</sup> année (12 mois)	62,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire 4 <sup>ème</sup> année (11 mois)	77,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles 1 <sup>ère</sup> année (12 mois)	14,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles 2 <sup>ème</sup> année (11 mois)	28,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles à partir du 24 <sup>ème</sup> mois	40,00 €	m <sup>2</sup> /an
<b>Tarifs hôtel d'entreprises (Entreprises en création et développement – tarifs de base avec un système de réindexation ) pour les conventions en cours</b>		
Redevance bureau à partir de la 5 <sup>ème</sup> année – <b>conventions en cours 2019</b>	80,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire à partir de la 5 <sup>ème</sup> année – <b>conventions en cours 2019</b>	95,00 €	m <sup>2</sup> /an
<b>Tarifs hôtel d'entreprises (Entreprises en création et développement – tarifs de base avec un système de réindexation ) pour les nouvelles conventions et renouvellement</b>		
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	100,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années	130,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance bureaux (convention d'occupation) – 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années	180,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation) – 1 <sup>ère</sup> et 2 <sup>ème</sup> années	115,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation) – 3 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> années	145,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance laboratoire (convention d'occupation) – 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> années	195,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance locaux aveugles (convention d'occupation)	40,00 €	m <sup>2</sup> /an
Espace Projet Innovation de Communauté Innovation	130,00 €	m <sup>2</sup> /an
Redevance parking couvert	180,00 €	place /an
Forfait charges	55,00 €	m <sup>2</sup> /an

Envoyé en préfecture le 02/03/2020

Reçu en préfecture le 02/03/2020

Affiché le



ID : 033-243301264-20200225-2020\_018\_V2-DE

## 2 – Location de salles

	<b>Salle Micron</b>	<b>Salle Montesquieu</b>	<b>Salle Molécule</b>	<b>Salle Millésime</b>	<b>Salle EurêkaPôle</b>
	En euro HT	En euro HT	En euro HT	En euro HT	En euro HT
Forfait 2 heures	20,00 €	30,00 €	40,00 €	75,00 €	30,00 €
Demi journée	35,00 €	55,00 €	70,00 €	100,00 €	55,00 €
Journée	60,00 €	90,00 €	115,00 €	160,00 €	90,00 €
A partir du 3 <sup>ème</sup> jour (remise 10%)	/	/	310,50 €	432,00 €	/

Remise de 50 % pour les entreprises hébergées en pépinière.

Remise de 25 % pour les autres entreprises de la Technopole (site et centre de ressources), hormis pépinière, et également les entreprises bénéficiant d'une domiciliation et les entreprises occupant l'espace de co-working.

Tarif hors prestations ou services spécifiques complémentaires facturés selon devis ou convention.

**3 - Services**

Désignation	Euro HT	Unité de tarification
Domiciliation et prestations de services	50,00 €	par mois

<b>Bureautique (photocopies et impressions)</b>		
Photocopies NB <= 500 par mois	0,050 €	l'unité
Photocopies NB >500 <= 1000 par mois	0,045 €	l'unité
Photocopies NB > 1000 par mois	0,040 €	l'unité
Photocopies couleur <= 100 par mois	0,50 €	l'unité
Photocopies couleur > 100 par mois	0,45 €	l'unité
Télécopie (émission/réception)	1,00 €	par page

<b>Services de télécommunications – Offre de base *</b>		
<b>Internet</b>		
Fibre optique mutualisée	29,50 € par mois / par entreprise	
Débits symétriques		
<b>Téléphonie</b>		
1 sda + 1 téléphone + 1 répondeur		
Forfait incluant les appels illimités vers les numéros internationaux et mobiles		
Fourniture d'un téléphone (caution exigée de 60€ par poste)		

<b>Services numériques – Offres optionnelles *</b>		
<b>Téléphonie</b>		
SDA supplémentaire	2,50 €	par mois
Téléphone supplémentaire	5,00 €	par mois
Pieuvre de conférence	2,00 €	par utilisation
Chambre de conférence	2,00 €	par utilisation
Fourniture d'un téléphone (caution exigée de 60€ par poste)		
<b>Stockage</b>		
100 Go	2,50 €	par mois
1 To + Gestion multicomptes	7,00 €	par mois

<b>Services de télécommunications – Abonnement privé *</b>		
<b>Téléphonie</b>		
Utilisation répartition informatique CCM	15,00 €	par mois
Pieuvre de conférence	2,00 €	par utilisation
Chambre de conférence	2,00 €	par utilisation
<b>Stockage</b>		
100 Go	2,50 €	par mois
1 To + Gestion multicomptes	7,00 €	par mois

\* Les tarifs peuvent varier sur simple délibération de la Communauté de Communes de Montesquieu.

<b>Affranchissement postal</b>		
Consommation selon les tarifs en vigueur de La Poste	(sur relevé)	par mois

<b>Électricité compteurs collectifs</b>		
Forfait (abonnement + consommation du bureau)	1,00 €	m <sup>2</sup> / mois

**4 - Système de contrôle d'accès au centre de ressources**

Badges (en cas de perte)	6,50 €	l'unité
Télécommande (déclenchement à distance)	21,00 €	l'unité